

INVITATION PRESSE

Mercredi 6 juillet 2011

Marseille Provence Métropole baisse les tarifs jeunes RTM et le prix des transports scolaires

Eugène CASELLI, Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, et Karim ZÉRIBI, Président du Conseil d'administration de la RTM, ont présenté aujourd'hui les nouveaux tarifs RTM qui vont afficher une forte baisse pour les jeunes abonnés. Ont également été annoncés la baisse des abonnements aux transports scolaires et la création d'un abonnement annuel à demi-tarif pour les bénéficiaires de la CMUC.

Une démarche forte en faveur du pouvoir d'achat des ménages : voilà ce que Marseille Provence Métropole s'apprête à voter lors de sa prochaine assemblée le 8 juillet. La Communauté urbaine, qui souhaite inciter les jeunes à utiliser les transports en commun, veut engager la baisse du prix des transports scolaires et des tarifs jeunes RTM dès la prochaine rentrée scolaire.

Bonne nouvelle pour les jeunes : la baisse substantielle des tarifs des pass annuels et mensuels jeunes de la RTM. Avec un pass annuel en baisse de 30 €, ils pourront voyager sur l'ensemble du réseau de la RTM pour 17,50 € par mois.

Quant aux élèves empruntant les réseaux hors Marseille, ils devraient bénéficier d'une baisse de 20 € du prix de leur abonnement scolaire annuel.

Ces mesures concernent plus de 35 000 jeunes, soit près de 25 000 ménages pour qui les frais de transports représentent une dépense importante.

Par ailleurs, pour développer des tarifs équitables pour tous, un abonnement annuel « solidarité » à demi-tarif, soit 210 €, sera créé pour les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC).

- La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est autorité organisatrice des transports sur son territoire. A ce titre, il lui incombe de définir les tarifs applicables sur les réseaux de transports publics urbains et ceux des lignes régulières interurbaines situées sur son périmètre.
- MPM organise et finance 80 services de transport scolaires dédiés permettant d'acheminer chaque jour vers leurs établissements environ 5 500 élèves résidant sur le territoire communautaire hors Marseille.
- Le profil jeune concerne les scolaires, étudiants, stagiaires de la formation professionnelle, de moins de 26 ans et sera étendu aux apprentis.

Contacts presse

MPM Patricia Litou Tél. 04 88 77 62 54 / 51 - Mobile : 06 32 87 51 18 - patricia.litou@marseille-provence.fr
RTM Patricia Lehoux Tél. 04 91 1054 52 – Mobile 06 33 30 16 60 – plehoux@rtm.fr